

CONCOURS ITRF – SESSION 2022

RAPPORT DE JURY

TECHNICIEN DE RECHERCHE ET DE FORMATION

Concours externe

Gestionnaire Financier et Comptable (BAP J)

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

REF : J4E44TCNENI023

Centre organisateur : Université Côte d'Azur

Nombre de poste ouverts : 4

Candidatures :

- Nombre de candidats inscrits sur WebITRF : 38
- Nombre de candidats admissibles : 11
- Nombre de candidats présents : 11

INTRODUCTION :

La session 2022 du concours externe de recrutement de technicien de recherche et de formation de classe normale, dans la branche d'activité professionnelle J - Gestion et Pilotage, et dans l'emploi type Gestionnaire Financier et comptable, a été organisée par l'Université Côte d'Azur pour les Académies de Nice et Aix Marseille. 2 postes étaient proposés dans l'académie de Nice, pour 2 établissements affectataires. 2 postes étaient proposés dans l'académie d'Aix Marseille. L'épreuve écrite d'admissibilité s'est déroulée le lundi 30 mai. La correction des copies s'est déroulée le mercredi 1^{er} juin. L'épreuve d'admission s'est déroulée les jeudi 23 et vendredi 24 juin. Ce rapport abordera : - le travail de préparation des épreuves, les conclusions du jury sur la qualité des copies corrigées et des prestations orales ainsi que les données matérielles.

Le Jury était composé de 7 membres. 5 titulaires et 2 suppléants. Un titulaire s'est désisté avant l'épreuve d'admissibilité. Une suppléante l'a remplacé et a contribué à l'élaboration des sujets.

Préparation des sujets :

Pour l'élaboration des sujets, une réunion préparatoire s'est tenue pour déterminer le cadre, le contenu, la méthode et la répartition des tâches afin d'assurer un équilibre entre les questions posées et le niveau attendu pour ce concours.

Chaque membre du jury a élaboré des éléments de sujet avec une proposition de correction. Sur cette base, le président du jury a construit deux sujets (un sujet principal et un sujet de secours) qu'il a soumis à l'experte avant transmission au bureau des concours.

Correction des copies :

Pour faciliter le travail de correction. Le président du Jury a proposé un barème de correction détaillé. Lors de la réunion de démarrage, ce barème a été discuté et affiné. Afin de garantir une équité, chaque membre de jury a corrigé une partie qui lui était dédiée. En cas de doute, une double correction a été faite par un autre correcteur. Afin d'harmoniser la correction, certaines copies ont été discutées collectivement.

Bureau des Concours ITRF

Le jury relève le faible nombre de candidats (38 pour 4 postes)

La meilleure note était de 12.75/20 et le jury a dû descendre jusqu'à 8.8/20 pour retenir 11 candidats à l'épreuve d'admission.

Le jury souligne un niveau insuffisant en culture générale et en Anglais, notamment pour un concours externe de catégorie B. Le niveau des réponses aux questions financières ainsi qu'au cas pratique démontrent un manque de préparation.

Epreuve Orale d'admission :

L'épreuve d'admission était un entretien de 25mn comprenant une présentation du parcours et des motivations des candidats d'une durée maximum de 5mn suivi de 20 mn de questions du Jury.

Le président du jury a organisé une réunion de mise au point de l'oral, le 17 juin.

Afin de garantir l'équité de traitement des candidats, le jury s'est entendu sur l'organisation suivante : une grille d'évaluation, des questions communes à tous les candidats issus des épreuves écrites et un schéma d'entretien unique pour faciliter la comparaison des prestations des candidats.

Le bilan qualitatif de cette épreuve d'admission a confirmé les résultats de l'écrit. Les candidats ont respecté la durée de présentation mais le jury a noté des différences de préparation à l'exercice. Les candidats de l'académie d'Aix Marseille semblent globalement mieux préparés.

Le Jury attendait que les candidats démontrent :

- un effort de préparation,
- une capacité à se projeter dans les missions du niveau du concours
- une connaissance de base de l'environnement Universitaire (institutions/organisation)
- un bon niveau technique en comptabilité et finance

Les notes de l'oral varient entre 6 et 18.

Questions matérielles :

Le jury souligne la disponibilité et l'efficacité du bureau des concours tant dans l'organisation des épreuves que dans l'assistance au jury (transport/logement/réponses au président du jury).

Conclusion :

Le Jury a été particulièrement attentif aux questions de confidentialité et d'équité de traitement des candidats. L'organisation de réunion de cadrage et la mise en place d'outils et barèmes ont facilité la comparaison des candidats. Le jury a remarqué des niveaux très disparates dans la préparation des candidats à l'oral. Les conditions matérielles ont été optimum tant pour les candidats que pour les membres du jury.

A Nice, le 02/072022

Le Président du jury

Philippe GUETTI

